

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juin 2008

MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE - (n° 842)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 1545

présenté par
Mme de La Raudière

à l'amendement n° 422 de la commission des affaires économiques

APRÈS L'ARTICLE 30

Supprimer la dernière phrase de cet amendement.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même.